



HAL
open science

Grade Master - Histoire de l'art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Histoire de l'art. 2018, École du Louvre.
hceres-02029701

HAL Id: hceres-02029701

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029701>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Diplôme de deuxième cycle de l'École du Louvre

École du Louvre

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 05/10/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pierre Sesmat, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École du Louvre est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la culture. Elle bénéficie d'une ancienneté plus que centenaire et d'une excellente réputation dans le domaine de la muséologie et de l'histoire de l'art appliquée aux collections. Sa renommée s'appuie sur un processus de recrutement sélectif, un corps enseignant composé d'intervenants extérieurs aux profils variés (universitaires et professionnels des milieux de l'art, de la culture et du patrimoine), une large ouverture à l'international et une forte insertion professionnelle.

Son siège est situé dans le centre de Paris, au cœur du Palais du Louvre, proche des musées et des principales bibliothèques d'art et d'histoire de la ville. Des programmes d'enseignement se déploient dans des endroits stratégiques comme Abou Dabi.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation s'articule en trois cycles successifs, de trois ans, deux ans, puis trois ans. Elle vise une spécialisation progressive des apprentissages pour une meilleure insertion professionnelle. Ces dernières années, l'École du Louvre a mis l'accent sur le volet recherche de la formation. Ainsi, elle valorise les travaux des élèves de deuxième cycle, par le biais de publications par exemple, et a augmenté le nombre d'inscrits en troisième cycle.

Les co-encadrements entre l'École du Louvre et les universités permettent aux élèves d'obtenir un double diplôme, celui de troisième cycle de l'École du Louvre et celui de doctorat universitaire. Depuis 2012, l'intégration de l'établissement au PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) Hésam (Hautes études arts et métiers), devenue ComUE (communauté d'universités et établissements) en 2014, accompagne cette avancée.

Le diplôme de deuxième cycle conférant grade de master est un diplôme de spécialisation qui s'inscrit dans la continuité des connaissances générales en histoire de l'art acquises au cours des trois premières années. Il offre à l'élève une voie d'accès privilégié vers la professionnalisation ou bien constitue une étape essentielle avant l'inscription en doctorat.

Pour l'année 2016-2017, les effectifs sont de 358 inscrits en première année de 1^{er} cycle et de 205 en première année de 2^{ème} cycle.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'École du Louvre dispense un enseignement de haut niveau dans le domaine de la muséologie et de l'histoire de l'art appliquée aux collections, mais aussi en archéologie, histoire des civilisations, etc. Elle en aborde tous les aspects, théoriques et pratiques, et envisage un spectre large de connaissances, d'un point de vue chronologique et géographique. Elle peut se prévaloir d'une expertise dans les secteurs des musées, du patrimoine, de la culture et des arts, sous toutes leurs déclinaisons : marché de l'art, documentation, muséographie, régie, etc.

Les orientations possibles et les débouchés sont clairement énoncés dans le dossier d'autoévaluation et dans le livret de l'étudiant : métiers du patrimoine et de la conservation, métiers de la médiation culturelle et de la communication, métiers du marché de l'art, métiers du tourisme et du journalisme culturel, métiers de la régie d'œuvres et de la scénographie d'expositions, métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. Outre

une réponse adaptée aux attendus des différents métiers visés par les parcours constitutifs de la formation, l'École du Louvre s'impose comme une voie d'accès privilégiée à de nombreux concours : préparation aux concours nationaux et territoriaux, de conservation du patrimoine État (opérateur pour la classe intégrée de l'Institut national du patrimoine -INP), de conservation du patrimoine Territorial, de restaurateur du patrimoine (depuis 2014, en partenariat avec l'Université Paris-Nanterre et le musée Rodin), de documentation, de commissaire-priseur (convention avec l'Université Paris 11 – Sud), de guide-conférencier (en réponse directe à l'arrêté du 9 novembre 2011 instaurant la délivrance d'une carte professionnelle unique).

Attentive aux évolutions de la société et aux nouveaux attendus des métiers de l'art, de la culture et du patrimoine, l'École du Louvre a tenu compte des recommandations de la dernière évaluation menée par le Hcéres. Un réel effort de perfectionnement s'exprime dans le dossier d'autoévaluation. Elle a en particulier intensifié l'apprentissage des langues étrangères, en augmentant les volumes horaires et en multipliant les dispositifs pédagogiques. Elle a aussi étendu l'enseignement des sciences de l'information et du numérique et a dédié un de ses parcours de spécialisation à ce secteur en expansion.

Les programmes d'enseignements sont en parfaite cohérence avec les objectifs et progressent logiquement d'une année sur l'autre. Le dossier d'autoévaluation comme le livret de l'étudiant énoncent clairement les objectifs et les modalités de la formation.

Le premier cycle vise l'acquisition d'un socle commun de connaissances générales en l'histoire de l'art, des origines à nos jours, ainsi que la maîtrise des exercices traditionnels de l'historien de l'art : le commentaire d'œuvre, la dissertation, etc. La densité du programme, l'ambition encyclopédique revendiquée et la multiplication des enseignements spécialisés peuvent faire craindre un empilement de savoirs spécifiques dispersés, difficilement mobilisables dans des synthèses problématisées.

L'objectif du deuxième cycle, d'une durée de deux ans, est la spécialisation et la préprofessionnalisation, soit vers les métiers de l'ingénierie de l'histoire de l'art, soit vers la recherche. La première année se concentre sur les fondamentaux de la muséologie et comprend une initiation à la recherche qui aboutit à un mémoire écrit d'une cinquantaine de pages (hors annexes), estimé dans le dossier d'autoévaluation équivalent à un mémoire universitaire. La deuxième année comprend notamment un stage en milieu professionnel. En deuxième année, l'élève fait le choix d'un parcours de spécialisation parmi six possibilités : *Histoire de l'art appliquée aux collections* ; *Muséologie* ; *Marché de l'art* ; *Médiation* ; *Documentation et humanités numériques* ; *Régie des œuvres et conservation préventive*. Les deux premiers parcours sont tournés vers la recherche, alors que les autres sont à finalité professionnelle. Les deux derniers parcours résultent d'une actualisation de la formation mise en œuvre à la rentrée 2017.

Un travail sur l'intitulé des parcours à finalité recherche serait à envisager, dans un souci de clarification pour les élèves. En l'état actuel, les intitulés ne font pas suffisamment ressortir cette orientation. Il semble qu'ils pâtissent du maintien d'une formule héritée de l'ancienne année de diplôme de Muséologie. L'École du Louvre a cherché à s'adapter aux exigences de la réforme LMD (licence-master-doctorat), en articulant un passage structuré de la 1^{ère} à la 2^{ème} année. Est-il nécessaire de garder une année centrée sur la muséologie privilégiant l'aspect pratique et professionnalisant au détriment de l'aspect méthodologique et scientifique ? Les groupes de recherche organisés sous la direction d'un enseignant (23 groupes en 2017-2018) pour la conception et la rédaction d'un mémoire d'études ne peuvent constituer des bases suffisamment solides, structurées et normalisées, pour une poursuite en 3^{ème} cycle. Cette situation mériterait d'être questionnée. En 1^{ère} année, apparaissent relativement insuffisamment des cours en méthodologie de la recherche et des séminaires sur les notions et concepts de la discipline, sur l'historiographie, l'épistémologie, l'actualité de l'histoire de l'art, ses nouveaux domaines d'exploration, etc. Ces dispositifs n'engagent pas suffisamment à une réflexion critique sur le positionnement de l'École dans les champs de la recherche française et internationale.

Concernant les parcours à finalité professionnelle, ils s'inscrivent dans la continuité de la première année dédiée à la muséologie et offrent une spécialisation en adéquation avec la réalité des débouchés. Ils constituent le point fort indéniable de l'École du Louvre. Il est possible d'acquérir des doubles diplômes en lien avec des grandes écoles, dont l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (depuis 2007), Sciences Po Paris (depuis 2014) et Audencia de Nantes (depuis 2011, lors du 4^{ème} semestre, en suivant les enseignements sur le management des institutions culturelles et des institutions multimédias).

L'acquisition de compétences additionnelles est amplement mise en place au fil du cursus.

La maîtrise d'une langue étrangère, en priorité l'anglais, se fait grâce à des volumes horaires conséquents. Les cours sont étayés par des ateliers de conversation dans un cadre associatif et grâce aux programmes d'échanges internationaux. La possibilité de se former à d'autres langues plus rares (en particulier les langues extrêmes orientales, en partenariat avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)) représente un véritable atout. Le lien désormais privilégié avec le Louvre Abou Dabi ferait attendre un enseignement de l'arabe classique.

Tout au long de la formation, un apprentissage des outils informatiques et du numérique est proposé. Il touche l'utilisation des logiciels et des bases de données, la recherche iconographique et documentaire sur Internet,

mais aussi des questions juridiques. En constant progrès, il s'est appuyé au départ sur une concertation étudiante (enquête sur les pratiques numériques des élèves, 116 réponses obtenues sur un total de 205 élèves). Un parcours de 2^{ème} année est entièrement dédié aux humanités numériques, montrant la réactivité de la pédagogie de l'École du Louvre aux innovations les plus récentes.

Il est possible d'acquérir des compétences transversales, en particulier avec le séminaire d'ouverture de première année, qui bénéficie de partenariats avec des établissements de haut rang, une faculté de droit, une école de management, une école supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), un institut de sciences politiques (Sciences Po Paris), etc. Ces savoirs complémentaires pourraient aller vers une plus grande pluridisciplinarité en sciences humaines et sociales : philosophie, littérature, sociologie, etc. Ces domaines n'ont que peu de place dans le corpus des enseignements.

Le deuxième cycle est accessible aux élèves du premier cycle de l'École du Louvre ayant obtenu une moyenne d'au moins 14/20 aux seuls cours de spécialité. Il est par ailleurs ouvert aux étudiants ayant suivi une formation extérieure, après consultation et acceptation de leur dossier de candidature par la commission des équivalences. La forte demande d'admission par équivalence oblige à élever le niveau requis (plus de 12/20 de moyenne, comme cela se pratiquait auparavant). Peuvent également être admis des élèves en formation continue. Alors que le nombre de ces derniers s'élevait entre 7 et 9 sur la période 2009-2013, il a chuté ces dernières années. Cette baisse est expliquée par la dernière réforme mise en œuvre. Le public des élèves étrangers reste lui aussi trop peu représenté, alors que l'école bénéficie d'une très bonne réputation à l'international. La question de la maîtrise de la langue française est en jeu. Depuis 2017, une politique volontariste sur ce point a été engagée, qui passe notamment par une révision de ses conditions d'admission et des modalités d'examen aménagées pour les non-francophones.

Depuis 2011, la recherche scientifique est structurée par un programme de recherche présenté lors du conseil des études et de la recherche et intitulé « Muséologie et patrimoine : lieux, objets, méthodes ». Son fonctionnement par projets pluriannuels stimule la recherche, crée des objectifs avec échéance et favorise la production de résultats probants : bases de données, séminaires, journées d'études, colloques, publications « papier » et numériques, etc. L'encouragement à la publication de mémoires de recherche et d'articles, dans une collection et une revue de haut niveau, permet d'installer les productions de l'École du Louvre dans la bibliographie de référence en histoire de l'art.

La présence ponctuelle de chercheurs invités, enseignant-chercheurs et conservateurs, participe de cette vive dynamique de recherche. Les jeunes chercheurs en cours de formation, élèves de 2^{ème} année des parcours à finalité recherche, pourraient cependant être davantage mobilisés dans l'organisation et l'animation de ces événements. Les responsabiliser sur des expériences formatrices jouerait au bénéfice de la politique prospective de l'école en matière de recherche.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'École du Louvre a noué de très nombreux partenariats dans différentes directions : musées (Louvre, Quai Branly, Cluny, Wallace Collection, etc.) ; écoles et grandes écoles (École normale supérieure -ENS, ESSEC, INP, École pratique des hautes études -EPHE, etc.) ; universités françaises (Bordeaux, Lille, etc.) et européennes (Neuchâtel, Heidelberg, Leyde, St Andrews, etc.) ; établissements d'enseignement et de recherche aux États-Unis (Columbia, Bard College of Art de New-York), au Canada, au Proche et au Moyen-Orient, en Chine, au Brésil, etc. De la même façon, l'École du Louvre est fortement impliquée dans des conventions *Erasmus* et dans le Swiss European Mobility Program.

Ces partenariats permettent aux élèves de réaliser une partie de leur scolarité dans d'autres pays, d'effectuer des stages et de déboucher sur des co-encadrements de thèses. Le choix des institutions partenaires manifeste une logique d'excellence caractéristique de l'École du Louvre. Les conventions sont fournies en annexe du dossier d'autoévaluation. Il n'est cependant pas indiqué combien d'élèves bénéficient de ces dispositifs chaque année ni quelle est la ventilation auprès des différents partenaires.

La formation s'attache à répondre aux besoins et aux attendus socio-économico-culturels de l'histoire de l'art appliquée aux collections et au patrimoine, essentiellement dans le contexte muséal mais aussi dans le domaine du tourisme, de la communication, du marché de l'art, etc. L'interface directe et permanente avec les milieux professionnels est un point fort dont l'établissement peut se prévaloir au niveau mondial. Tout au long de sa formation, l'élève peut créer son réseau et avoir accès au « terrain », à des espaces généralement fermés au public (réserves des musées, laboratoires de restauration, chantiers de fouilles, etc.).

Le positionnement de l'école dans l'environnement scientifique de recherche reste à consolider. L'École du Louvre est membre de la ComUE Hésam. Le retrait à partir de 2014 de plusieurs établissements phares en sciences humaines et sociales (Université Paris 1, École des Chartes, École nationale d'administration) a manifestement freiné le souhait de l'établissement de développer son volet recherche.

Mise en place depuis 2011, grâce à un important mécénat de la fondation Carasso, l'équipe de recherche

permanente pourrait être augmentée et diversifiée, tout comme la composition de la commission de validation de la recherche. Par exemple, il pourrait y avoir davantage de chercheurs de l'université et du CNRS (centre national de la recherche scientifique) parmi les personnalités extérieures du conseil des études et de la recherche. Une telle démarche serait utile à la consolidation pédagogique des parcours à finalité recherche. Egalement, le principe de la sollicitation complémentaire à des experts extérieurs pour la gestion et le suivi des doctorants serait à pérenniser et à renouveler chaque année en fonction des sujets de recherche.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

L'offre de formation, l'étendue et la qualité des dispositifs pédagogiques, la mise en œuvre d'une politique de préprofessionnalisation (stages, ateliers d'orientation, création de réseaux (ALUMNI), initiatives associatives), la réputation plus que centenaire de l'établissement et sa capacité à s'adapter aux constantes innovations des métiers de la culture, des musées et du patrimoine facilitent l'insertion des diplômés. Un chargé de mission de l'insertion professionnelle propose par ailleurs un accompagnement personnalisé aux élèves pour qu'ils préparent au mieux leur futur projet. 350 offres de stages ont été diffusées en 2015-2016. La mise en place d'une année de césure, depuis la rentrée 2017, peut en outre aider à la professionnalisation (stages longs, séjour d'étude à l'étranger, etc.) Des initiatives comme la Junior-Entreprise semblent porter leurs fruits.

D'après la dernière enquête réalisée en 2017 portant sur les diplômés de 2013 (dans les trois cycles), 78 % des anciens élèves ont répondu, 82 % exercent une activité professionnelle (dont 63 % en rapport avec leur formation). Les secteurs les plus représentés sont ceux des métiers du patrimoine pour 39 % (conservation, restauration régie, montages d'expositions) et ceux de la médiation culturelle pour 33 % (guides-conférenciers, services culturels et éducatifs, mécénat, édition, presse). Seuls 9 % des diplômés du 2^{ème} cycle poursuivent en thèse (pour 2013-2016), ce qui est relativement faible. L'enjeu de rendre plus incitatifs les parcours à finalité recherche est de taille si tant est que l'École du Louvre entend se positionner sur les concours nationaux de maîtres de conférences et ajouter un débouché universitaire à ces objectifs. L'écueil aujourd'hui est que les diplômés de 3^{ème} cycle doivent à l'issue de leur cursus d'études (bac+8) se réorienter vers des métiers propres à l'ingénierie de l'histoire de l'art ou bien se tourner vers les concours de conservateur, attaché et assistant de conservation, dont le niveau minimum requis est bien inférieur à celui de leur qualification.

Les résultats aux concours de conservateur du patrimoine sont significatifs : 88 % des 72 admissibles pour le concours État de 2016 avaient réalisé au moins une partie de leur cursus à l'École du Louvre ou étaient issus de la classe préparatoire ; 94 % des 60 admissibles pour le concours Territorial avaient réalisé au moins une partie de leur cursus à l'École du Louvre ou étaient issus de la classe préparatoire.

Pilotage de la formation

Un conseil des études et de la recherche, composé de 17 membres (dont 2 représentants des élèves), représente le véritable organe de concertation pédagogique (3 réunions par an) et joue pleinement son rôle (ce qu'attestent les comptes rendus joints au dossier d'autoévaluation). Le conseil d'administration (15 membres, 2 réunions par an) assure partiellement la fonction d'un conseil de perfectionnement dans la mesure où il se prononce sur la nature des orientations de l'établissement. Un responsable de la formation (trois cycles confondus) est identifié, la nature exacte de son rôle n'est toutefois pas spécifiée.

Le fonctionnement de ces instances est garant de l'excellence recherchée (concertation, coordination, auto-évaluation, perfectionnement). Des améliorations seraient à envisager pour ce qui concerne une présence renforcée des chercheurs sur les questions touchant aux formations davantage orientées vers la recherche et aux travaux des élèves de troisième cycle.

Peu d'informations sont fournies en ce qui concerne le pilotage concret de la formation, notamment sur les relations avec les élèves. Le dossier d'autoévaluation mentionne des enquêtes ponctuelles auprès des élèves, une veille régulière, sans davantage de détails. À ce titre, l'École du Louvre n'a pas pleinement suivi les dernières recommandations formulées par le Hcéres qui encourageait l'instauration d'enquêtes de satisfaction normalisées et régulières. 2 représentants des élèves, appartenant au même cycle, sont présents dans le conseil des études et de la recherche. Il est suggéré d'organiser la présence d'un élève délégué pour chaque cycle. Enfin, l'implication des élèves pourrait aussi se situer – sur le mode de la concertation – dans la mise au point du *vademecum* adressé au corps enseignant. Ce document n'est pas fourni au dossier. Ni explicitation du contenu, ni analyse critique de son efficacité ne sont communiquées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation très attractive.
- Des enseignements de haut niveau, d'une grande diversité, couvrant tous les domaines et tous les aspects de l'histoire de l'art, dispensés par des intervenants extérieurs, professionnels et spécialistes reconnus.
- Une organisation générale de la scolarité très structurée, avec des responsables de parcours aux rôles identifiés. Des dispositifs pédagogiques et d'accompagnement nombreux, efficaces, qui s'adaptent aux attentes des élèves et aux exigences des futurs employeurs. Un cadre de travail, des ressources matérielles et humaines généreuses.
- Des partenariats multiples, en France et à l'étranger, répondant à la politique d'excellence de l'établissement. Une interface avec le monde professionnel et une ouverture internationale décisives dans le parcours des élèves.

Principaux points faibles :

- Une faible poursuite d'études en troisième cycle, vraisemblablement liée à la place encore fragile donnée à la recherche en deuxième cycle.
- Une diversification des encadrants à poursuivre en vue d'une ouverture plus large du conseil des études et de la recherche et de la commission de validation de la recherche
- Une implication encore trop marginale des élèves dans le processus de pilotage de la formation ainsi que dans les manifestations scientifiques destinées aux élèves des parcours à finalité recherche et au public scientifique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'École du Louvre réussit son évolution tout en maintenant un très haut niveau de formation et des résultats de professionnalisation convaincants. Elle reste une référence d'excellence dans tous les secteurs qui concernent l'histoire de l'art et le monde de la culture au sens large. Elle a amorcé de nombreux changements bénéfiques ces dernières années. Plusieurs portent déjà leurs fruits, quelques-uns restent à consolider ou à engager plus volontairement.

L'établissement aurait sans doute intérêt à se détacher complètement de l'ancienne formule du diplôme de Muséologie validée en une année seulement. Tout en gardant son identité de spécialiste reconnue en ingénierie de l'histoire de l'art, elle pourrait renforcer le volet recherche dès la 1^{ère} année du 2^{ème} cycle (l'acquisition de connaissances fondamentales, théoriques, historiques et épistémologiques paraissent trop faibles en l'état). Il est recommandé de donner davantage de corps aux cours de méthodologie, aux séminaires qui interrogent les paradigmes et champs de la discipline, etc.

Afin de clairement différencier les parcours à finalité recherche de ceux à finalité professionnelle, une dénomination plus explicite gagnerait à être adoptée, par exemple « Recherche en histoire de l'art appliquée aux collections » ; « Recherche en histoire de l'art appliquée à la muséologie » (ou « Recherche en muséologie »). La « professionnalisation de la recherche », telle qu'elle est affichée dans le dossier d'autoévaluation, ne serait pas mise de côté. En complément des initiatives de valorisation des travaux des élèves déjà à l'œuvre, les élèves pourraient être davantage responsabilisés dans l'organisation des séminaires, journées d'études et colloques, publications et communications numériques afférentes, etc., ce qui leur permettrait de mûrir leur démarche de chercheur sur l'entièreté du 2^{ème} cycle. Le 3^{ème} cycle s'en trouverait sans doute renforcé. Ces orientations contribueraient à mieux positionner la formation de 2^{ème} et 3^{ème} cycle de l'École du Louvre dans le contexte de la recherche scientifique française et internationale. Les parcours à finalité professionnelle devraient quant à eux être maintenus en l'état, l'ensemble des dispositifs pédagogiques proposés répond pleinement aux objectifs et attendus des métiers.

Concernant les nombreux partenariats nationaux et internationaux, leur nature exacte et leur contenu mériteraient d'être précisés. Le bénéfice de l'intégration de l'École du Louvre dans la Comue Hésam n'a pas encore produit de résultats probants, en particulier s'agissant des élèves de 3^{ème} cycle et des post-doctorants.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Ecole du Louvre

Palais du Louvre

septembre 2018

Eléments de réponse à l'avis émis par l'HCERES, concernant la demande de renouvellement du grade de master aux titulaires du diplôme de deuxième cycle de l'Ecole du Louvre

Claire Barbillon, directrice de l'Ecole du Louvre

L'établissement remercie l'évaluation conduite par le comité d'experts et tire bénéfice des remarques formulées qui l'aideront dans sa volonté constante d'évolution des formations, tant du point de vue de sa démarche de perfectionnement que de celle de l'actualisation des contenus de son offre pédagogique et de recherche.

L'évaluation des parcours de deuxième cycle de l'Ecole du Louvre conduite par l'HCERES souligne la haute qualité de l'enseignement délivré en son sein, rejoignant par là pleinement l'objectif premier porté par l'institution. Comme le précise cet avis, celle-ci s'appuie tant sur la richesse et la diversité de son corps enseignant, que sur la logique d'excellence mise en œuvre au sein de ses programmes, non seulement dans ses apprentissages spécialisés fondamentaux, mais aussi dans l'accent porté sur l'acquisition de compétences additionnelles, par les partenariats de haut rang qu'elle a mis en œuvre sur le territoire, et grâce aux collaborations internationales multiples et solides qui lui permettent d'offrir une formation de réputation mondiale riche d'une vision ouverte au comparatisme et au plus près des enjeux d'un monde globalisé.

L'établissement, toujours soucieux de l'actualisation de ses contenus pédagogiques et attentif aux remarques formulées, se réjouit en outre que soient reconnus les efforts conduits, la réactivité et les progrès constants accomplis dans l'apprentissage des langues étrangères, dans la maîtrise des outils numériques et de ses enjeux spécifiques pour les disciplines de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

Il s'honore enfin de voir saluer conjointement les productions de recherche de l'Ecole du Louvre, notamment ses collections éditoriales et sa revue qui s'inscrivent dans la bibliographie de référence du champ, et l'interface directe et permanente avec les milieux professionnels, gage d'une réputation et d'une attraction mondiales et d'une insertion professionnelle réussie pour ses élèves.

Au delà de ces éléments fort encourageants, l'établissement souhaite porter à l'attention de chacun et préciser un certain nombre de données par rapport aux observations et préconisations faites par le Haut Conseil.

Sur le premier cycle

Quoique celui-ci ne soit pas l'objet de l'évaluation conduite et que l'établissement n'ait de fait en conséquence pas fourni toutes les données liées à celui-ci, il semble utile d'en préciser les

contours et la singularité. A côté de l'apprentissage des exercices académiques fondamentaux de la discipline, le premier cycle de l'École du Louvre vise en effet à l'acquisition d'un socle commun de connaissances générales en histoire de l'art et archéologie, dans une perspective diachronique universelle des origines à nos jours, avec l'ambition de forger chez les élèves une culture visuelle large et riche. Ce parti encyclopédique, qui n'existe nulle part ailleurs dans le panorama de l'enseignement supérieur en France, n'est pas conçue uniquement comme la base d'un savoir humaniste dense et ambitieux, ce qu'elle est en partie, mais aussi comme le point de départ d'une démarche de réflexion transversale qui se nourrit d'une vision comparatiste. Par ailleurs, la formation comprend parallèlement le suivi d'un enseignement de spécialité, formule originale en France dès le premier cycle, qui permet durant trois années d'approfondir un champ choisi sur 31 spécialités représentées. Chaque élève dispose donc d'une palette de choix considérable, qui n'est pas offerte en l'état dans d'autres établissements, et à laquelle l'institution tient de ce fait doublement, malgré l'investissement qu'elle nécessite, assumant de fait son rôle de conservatoire de spécialités peu courantes (arts d'Océanie, patrimoine industriel, estampes...). Il s'agit donc non pas d'empiler les savoirs, mais dans une double focale de permettre à la fois une lecture ample de nos disciplines et une vision rapprochée, nécessaire à la mise à distance critique, problématisée des domaines. Ce diplôme de premier cycle, largement plébiscité aussi bien en France qu'à l'étranger par les experts et recruteurs, et qui attire de nombreux élèves déjà diplômés ou préparant des concours (élèves de l'École des Chartes, Sciences Po...), pour un complément de formation, fera l'objet dans un futur proche d'une demande d'habilitation au grade de Licence.

Les intitulés des parcours et l'année de muséologie

Le rapport préconise un travail de clarification sur l'intitulé des parcours de deuxième cycle à finalité recherche, déjà partiellement mené pour s'adapter aux nomenclatures préconisées par l'enseignement supérieur. Ce travail d'actualisation des intitulés a été conduit pour les parcours à finalité professionnalisante : l'ancien parcours « Métiers du patrimoine », qui englobait un champ très large allant de la régie à la documentation, a ainsi été redéfini et divisé en deux parcours « Régie et conservation préventive » et « Documentation et humanités numériques », gagnant par là une ambition plus clairement énoncée et des compléments essentiels à leur mise à jour disciplinaire. En ce qui concerne les parcours « Histoire de l'art appliquée aux collections » et « Muséologie », leur formulation a semblé suffisamment nette : le premier couvre le champ de l'histoire de l'art, qu'elle aborde en particulier par le biais de l'histoire des collections et des musées (une spécialité de l'École du Louvre depuis son origine), et par le biais d'une attention particulière à la vie de l'objet dans sa matérialité physique, dans sa dimension technique, rejoignant par là des traditions épistémologiques italiennes et germaniques. Le second met l'accent sur une autre spécificité de l'École dans laquelle elle a exercé un rôle pionnier et qui constitue une large part de sa première année de deuxième cycle.

La première année de deuxième cycle (dite année de muséologie) constitue à la fois la première année d'un cycle de deux ans, reconnu comme équivalent au grade de Master, et une année spécifique, sanctionnée par un diplôme d'établissement qui appartient à l'histoire de l'École du Louvre. L'enseignement à l'origine plus pratique dispensé depuis 1928, sous la forme de « conférences de muséographie », a évolué progressivement vers l'apprentissage de la muséologie, savoir issu du contexte des musées, constituée désormais en science théorique (*reconnue par le conseil national des universités*) avec ses penseurs, ses débats, ses concepts, mais toujours aux prises avec les problématiques rencontrées par les institutions patrimoniales et culturelles. C'est donc dans une perspective conjuguant à la fois objet d'études pratique, réflexion méthodologique et démarche scientifique critique que souhaite s'inscrire cette

formation. Parallèlement à un tronc commun, qui familiarise aux grands enjeux des établissements culturels et qui comprend des enseignements sur l'histoire des musées et des collections, l'administration et la gestion du patrimoine et des musées, l'introduction à la médiation et aux publics, les principes de conservation-restauration, l'histoire et la théorie de la muséologie, la formation propose des apprentissages proprement théoriques et méthodologiques, pour près de 80 heures :

- un enseignement d'histoire de l'art, revisitée de manière diachronique (cette année sur les Ruines par Alain Schnapp, les années précédentes sur le Rêve et l'art par Guitemie Maldonado, ou sur le faux par Jacqueline Lichtenstein), permet l'étude critique transversale d'un thème en revenant sur l'interrogation fondamentale des notions, sur la confrontation des apports des disciplines connexes des sciences humaines et sociales, sur les derniers apports de la recherche. Il s'agit précisément d'un séminaire d'actualité de la discipline dont le thème change chaque année.

- un enseignement d'historiographie (au choix en histoire de l'art, archéologie ou anthropologie) familiarise les étudiants avec les grands textes et débats de leur discipline, les enjoint à une approche herméneutique critique et les confronte à la plus fraîche actualité des productions bibliographiques, dans une perspective à la fois naturellement internationale mais aussi transdisciplinaire (la pluridisciplinarité des enseignements ne faisant elle pas de doute, depuis la sociologie de l'art, l'approche littéraire..., jusqu'à l'anthropologie). Ces séminaires délivrés par des spécialistes reconnus internationalement s'attachent à rendre compte de la diversité des approches de recherche possibles (histoire sociale de l'art, *connoisseurship*, histoire culturelle, *visual studies*, *gender studies*...), sans favoriser l'exclusive.

- parallèlement, et durant toute l'année, les étudiants apprennent les exigences et les méthodes de la recherche scientifique dans un enseignement de Méthodologie de la recherche qui les guide dans la connaissance pratique et critique des ressources et outils nécessaires à la rédaction d'un mémoire. Cet apprentissage délivré par un universitaire ne diffère pas dans ses méthodes de ce qui est pratiqué à l'université. En revanche, l'étudiant s'insère en complément dans un groupe de recherche dans lequel un véritable travail collaboratif s'instaure : conçu comme un séminaire participatif, l'enseignement vise, autour d'un thème générique défini dans un champ de spécialité, à interroger la démarche du chercheur, à en préciser les ressources, les obstacles, les contours et à faire dialoguer le chercheur confirmé avec les étudiants en formation dans les étapes successives de l'élaboration de leur problématique et de leur démonstration argumentée.

Sans doute, ce sont là des questionnements et des apprentissages méthodologiques qui pourraient faire l'objet d'un nombre d'heures plus volumineux encore. L'établissement veille cependant à conserver un équilibre tenable entre les apprentissages de la recherche, de la muséologie, tout en conservant des plages de temps libre essentielles à la recherche individuelle en bibliothèques, archives et documentations. Il s'agit pour elle d'une jauge nécessaire pour garantir l'apprentissage de l'autonomie du chercheur et de la constitution de son esprit critique nourri par la curiosité envers des ressources multiples.

Les Partenariats internationaux et l'apprentissage des langues

Le rapport regrette qu'il ne soit pas indiqué combien d'élèves bénéficient des dispositifs de mobilité étudiante chaque année ni quelle est la ventilation auprès des différents partenaires. Le tableau suivant en présente le détail. Les partenariats sont de plusieurs types : mobilité annuelle ou semestrielle de type Erasmus ou Monde (séjours d'études), mobilité courte (stages chez les partenaires muséaux et patrimoniaux internationaux, séminaires). Les stages que les étudiants peuvent réaliser selon leur propre initiative ne sont pas comptabilisés ici.

Flux d'échanges internationaux en 2015-2018 (en nombre d'élèves)

Etablissements d'échanges	Niveau mobilité (Licence, Master, Doctorat)	2015-2016 MOBILITE ENTRANTE	2015-2016 MOBILITE SORTANTE	2016-2017 MOBILITE ENTRANTE	2016-2017 MOBILITE SORTANTE	2017-2018 MOBILITE ENTRANTE	2017-2018 MOBILITE SORTANTE
<i>ERASMUS +</i>	LMD	6	16	5	16	10	20
<i>HORS ERASMUS +</i>							
Bard College	M	/	2	/	2	/	2
Columbia	M	2	2	0	3	0	1
Neuchâtel	MD	0	4	1	2	1	2
Heidelberg	MD	9	6	25	6	26	5
<i>SEMINAIRES INTERNATIONAUX</i>							
Bard College	MD	9	/	13	/	5	/
Bandung	M	/	/	/	/	/	/
Brésil	MD	/	/	7	16	/	/
Montréal	M	11	19	28	22	26	16
Leyden	MD	18	5	12	6	13	11
Neuchâtel	MD	/	NC	/	5	/	7
Pékin PKU	M	/	5	/	6	/	5
Venise	MD	11	12	9	13	10	13
SIEM, Paris	MD	21	5	28	0	15	/
Summer School (St Andrews, Essex, Pékin)	M	21	/	15	/	14	/
Wallace	M	/	6	/	6	/	6
Eleves 1 an (Wellesley, Yale, Cambridge, Hamilton, Sweet Briar College)	LM	13	/	8	/	5	/
<i>STAGES des partenariats</i>							
Afrique	LMD	NC	NC	/	12	/	3
Amérique du Nord	LMD	NC	NC	/	15	1	16
Amérique du Sud	LMD	NC	NC	/	1	/	1
Asie	LMD	NC	NC	/	4	/	1
Europe	LMD	NC	NC	/	25	/	19
Océanie	LMD	NC	NC	/	1	/	0
Moyen-Orient	LMD	NC	NC	/	0	/	5
Total stages		NC	NC	/	58	/	49

NC = chiffres non disponibles

/ flux non pertinent

Partenariats en 2017-2018

- Erasmus :
 - 13 partenariats existants
 - 39 places en échange Erasmus : Bologne (2), Essex (2), Gênes (2), Glasgow (3), Leyde (5), Madrid (3), Padoue (6), Pise (4), Porto (2), Roma Tre (3), St Andrews (5), Vienne (2)
- Partenariats hors Erasmus
 - 10 partenariats hors cadre Erasmus dont :
 - Master International (Heidelberg)
 - Master Histoire de l'art et métiers des musées conjoint (Abou Dabi)
- Partenariats en troisième cycle
 - Université de Neuchâtel
 - doctorat international Université du Québec à Montréal-Université d'Avignon
 - Université de Heidelberg
- Stages internationaux
 - Plus de 80 propositions de stages :
 - Académie de France à Rome (Villa Médicis), Ministère des affaires étrangères et européennes, French Heritage Society (une dizaine de musées aux Etats Unis), Wellesley College (États-Unis), Ecole du Patrimoine Africain (Bénin), Musées nationaux espagnols et musée du Prado, Musées du réseau de l'IBRAM (Brésil), Glasgow museums, Musées de la ville de Venise (Italie)...

L'apprentissage des langues

Consciente des enjeux en terme de qualité des recherches et de richesse des débouchés professionnels, l'Ecole du Louvre attache la plus grande importance à l'apprentissage linguistique et a considérablement développé son nombre d'heures d'enseignement depuis une dizaine d'années, ciblant en premier lieu, et de manière construite, les langues courantes de l'historiographie de l'art et de l'archéologie. Parallèlement aux enseignements de langue traditionnels, dès le premier cycle sont mis en place, au niveau de la troisième année, à la rentrée 2018 des Travaux Dirigés en langues vivantes étrangères (allemand, anglais, espagnol, italien) et un enseignement d'histoire des musées et des collections est proposé en anglais. Des partenariats existent pour l'apprentissage des langues plus rares ou anciennes, des épigraphies avec l'Inalco, l'Ecole des Chartes ; ils méritent d'être encore étendus et enrichis pour s'adapter à une globalisation grandissante des échanges culturels et muséaux. Une réflexion est en cours à l'heure actuelle pour une éventuelle intégration du mandarin et de l'arabe, etc. dans l'offre pédagogique, en s'appuyant notamment sur des partenariats, là où l'échelle, modérée, des besoins ne permet pas une création en propre.

Le pilotage de la formation et la participation des élèves

Le pilotage des formations est exercé par un conseil des études et de la recherche, parallèlement à l'activité d'un conseil d'administration qui se prononce sur les grandes orientations de l'établissement. Une directrice des études, travaillant sous la houlette de la direction de l'institution et assistée d'un chargé de mission, a la responsabilité globale des trois cycles de formation (programmation, évolution de contenu, suivi, bilan d'évaluation), et est accompagnée dans cette tâche par des coordinateurs de parcours en deuxième cycle et par le coordinateur de l'équipe de recherches pour le troisième cycle, avec lesquels elle discute étroitement ; elle a également pour mission d'organiser des réunions de coordination avec les enseignants, qu'il s'agisse des jurys ou de réunions préparatoires aux différents projets conduits, dans des configurations adaptées au périmètre des projets. Les enseignants reçoivent des documents de cadrage, un vademecum par niveau (d'une vingtaine de pages) précisant le contexte, les visées de l'enseignement, les exigences en terme de suivi de travaux, les obligations des élèves et de leurs directeurs, les calendriers et normes scientifiques à respecter et les modalités d'évaluation, en visant à harmoniser les pratiques de direction de séminaires.

Des représentants des élèves sont présents dans les deux grands conseils, tandis que d'autres délégués étudiants représentent chacune des 31 spécialités de premier cycle (cours dans lesquels les élèves des première, deuxième et troisième années sont mélangés), et chaque niveau et chacun des 7 parcours du deuxième cycle : ils sont consultés régulièrement (1 à 3 fois par an) dans les projets d'évolution des contenus de formation, dans la réflexion sur les conditions pratiques de l'enseignement et de l'évaluation, dans les projets d'établissement en lien avec leur accueil et leur suivi. En cela, ils se font l'écho des points de vue des élèves qu'ils transmettent sous forme écrite, avant échange oral. De manière conjoncturelle, en fonction des candidatures aux élections, il a pu arriver que les 2 représentants des élèves au conseil des études et de la recherche appartiennent au même cycle sont présents. L'Ecole du Louvre veille cependant à assurer la meilleure représentativité des cohortes étudiantes et tâche d'organiser la présence d'un élève délégué pour chaque cycle et niveau. L'enquête de satisfaction, qui ne peut pour des raisons d'échelle être conduite annuellement et sur toutes les promotions, prend ainsi la forme d'un bilan pédagogique plus nourri.

Le développement de la recherche

Le rapport évoque l'évolution du périmètre de la Comue HESAM, dans laquelle l'Ecole du Louvre s'inscrit actuellement, comme un élément qui pourrait freiner l'essor de la recherche au sein de l'établissement. Il signale le taux de poursuite en troisième cycle (9%) comme un taux bas, là où pourtant il ne se différencie pas de la moyenne nationale (en 2017-2018, les SHS comptaient 126 692 inscrits en master pour 11781 inscrits en thèse). Pourtant, les chiffres témoignent d'une dynamique inverse : l'établissement conduit une politique très active en ce sens. D'ailleurs, là où les sciences humaines et sociales enregistrent à l'échelle nationale entre 2017 et 2018 une diminution des inscrits en première année de doctorat de 21% ⁽¹⁾, les élèves inscrits en troisième cycle de l'Ecole du Louvre sont passés de 46 en 2014-15 à près de 80 en 2018-2019. L'institution a parallèlement établi des accords de co-encadrement de thèse qui permettent aux étudiants de préparer à la fois un diplôme de troisième cycle d'établissement et une thèse de doctorat des universités, en signant plus d'une quinzaine de conventions avec des universités de premier rang, tant en France qu'à l'étranger (universités de Montréal, d'Heidelberg, de Neuchâtel...). Ces éléments démontrent l'attractivité d'une formule de direction de travaux de troisième cycle conjuguant les apports croisés des directeurs universitaires et conservateurs, et permettant aux élèves inscrits d'envisager une insertion professionnelle précise et ouverte aux métiers de la culture et du patrimoine, qui reste une préoccupation forte de l'établissement, au delà des seuls débouchés universitaires très resserrés. La composition du Conseil des études et de la Recherche qui réunit chercheurs universitaires et conservateurs illustre bien cette recherche d'équilibre et de brassage stimulant.

La qualité de la recherche se manifeste par l'activité intense de publications et de colloques qui débutent dès le deuxième cycle. Une collection éditoriale de l'Ecole du Louvre est consacrée à la publication de mémoires de recherche de deuxième cycle et voit paraître un volume par an parmi les meilleurs travaux conduits. L'établissement publie également les recherches prometteuses de ses élèves, parallèlement aux contributions de chercheurs confirmés dans sa revue en ligne, les *Cahiers de l'Ecole du Louvre*, qui bénéficie d'un comité d'honneur international et d'un comité de lecture. Dans certains champs, comme l'histoire de la mode ou de la photographie, les élèves peuvent participer à des journées d'études ou des projets d'exposition débouchant sur la rédaction de notices et essais de catalogues. Cette

¹ Chiffres : MESRI-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE ; *Rapport Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, 2018.

immersion des étudiants au cœur de projets de recherche collectifs est à encourager et à étendre ; l'institution réfléchit actuellement à la mise en place d'une collaboration renforcée entre jeunes chercheurs et équipe de recherche par le biais de l'organisation de colloques, séminaires, tels celui déjà en place sur l'histoire de l'art et des collections au prisme des humanités numériques (projet Gaignières-Collecta), etc.

Enfin, l'équipe de recherche, constituée de quatre permanents, d'un membre associé et d'une dizaine de chercheurs associés et de chercheurs invités ponctuels, auxquels s'ajoutent au sein de l'Ecole du Louvre 24 enseignants-chercheurs ou conservateurs habilités à diriger des recherches, prépare son développement et travaille actuellement, pour l'horizon 2020-2021, à sa mutation en centre de recherches dédié à l'histoire de l'art et à la muséologie, au cœur de son site, et en réseau avec les institutions muséales et patrimoniales sur le territoire et à l'étranger.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)